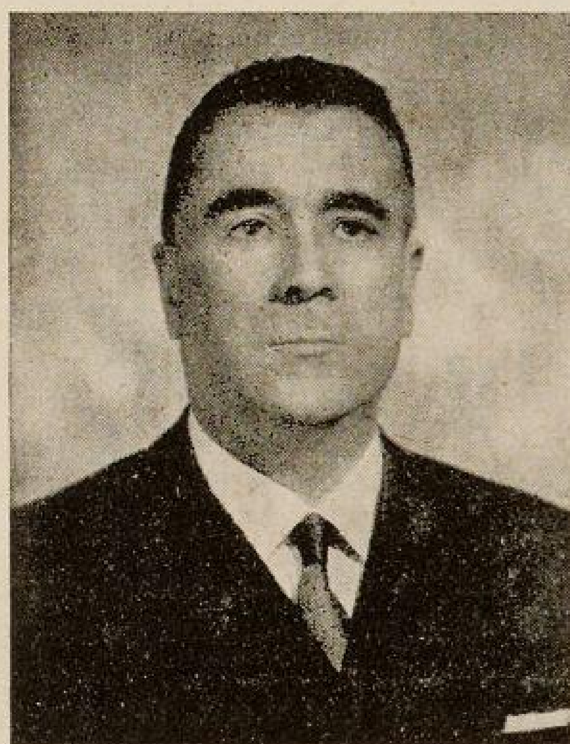
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

1ʳᵉ CIRCONSCRIPTION

Toulouse-Nord - Fronton - Villemur



Electrices, Electeurs,

Maire et Conseiller Général de la Haute-Garonne depuis dix-huit ans, je me présente à vos libres suffrages aux élections législatives du 18 novembre.

Universitaire de profession, l'Administration d'une Commune, d'un Canton et du Département m'ont préparé à cette tâche de Parlementaire qui doit être l'intermédiaire entre les Electrices, les Electeurs et les Pouvoirs publics.

C'est parce que je connais vos besoins que je crois pouvoir efficacement servir et défendre vos intérêts.

Paul RICHÉ est à mes côtés, comme suppléant éventuel. Connu de vous depuis toujours, il a travaillé pour le Canton Nord de Toulouse où les réalisations récentes portent son empreinte et sont le résultat de ses efficaces interventions.

Conseiller Technique auprès du Maire de Toulouse il est le vigilant défenseur des besoins du Canton Nord et bien placé pour me les faire connaître et les faire aboutir.

Depuis quatre ans, les inquiétudes et les désillusions sont grandes parmi nous tous :

LES MENAGERES RESPONSABLES DU BUDGET FAMILIAL se sont aperçues que la stabilité n'a existé que dans la propagande des Gouvernements Debré et Pompidou.

Les prix n'ont pas cessé d'augmenter, signe évident d'une inflation permanente. Un billet de 1.000 anciens francs de 1959 n'a plus en 1962 qu'une valeur des deux tiers.

LA VIANDE a été un scandale permanent et M. Misoffe, ministre U.N.R. après avoir plastronné à la Télévision et fait des promesses a été obligé de laisser faire. Le consommateur court toujours derrière le prix du bœuf.

EN AGRICULTURE nous avons eu dès 1959 la suppression de l'indexation des prix des produits agricoles.

Le pouvoir d'achat des exploitants agricoles comme celui des salariés a diminué. En quatre ans, quatre ministres de l'Agriculture se sont succédé et c'est sous la contrainte des barrages et des tracteurs qu'ils ont gouverné.

La situation des agriculteurs est toujours précaire — la parité sociale n'est même pas envisagée — le travail des agriculteurs n'est pas assuré d'une juste rétribution. Les prix de vente des produits agricoles ne sont pas garantis. Il faut créer la Caisse d'Assurance contre les calamités agricoles.

Une gestion efficace du Marché-Gare de Lalande orientée et contrôlée par les Producteurs représentés dans un Comité Technique Consultatif permettra une plus rationnelle commercialisation des fruits et légumes.

LA VIEILLESSE a été ignorée. Les personnes âgées — retraités, pensionnés, vieux travailleurs — ont été les plus brimés par l'absence d'une politique sociale.

En janvier 1959, le Fonds national de solidarité créé en 1956 dont le but était de servir à toutes les personnes âgées une allocation décente a été supprimée. Mais les ressources créées spécialement pour alimenter le Fonds ont été gardées et utilisées à d'autres fins, donc volées aux vieillards; c'est par centaines de milliards depuis quatre ans, que se chiffre ce détournement.

ANCIENS COMBATTANTS. — Janvier 1959 : **Scandale d'injustice,** les pensions sont supprimées, le rapport constant, la parité des droits figurent toujours parmi les objectifs à atteindre pour une plus grande équité.

EN MATIERE DE CONSTRUCTIONS ET DE LOGEMENTS. — Moins d'H. L. M. qu'en 1959. Un recul de 25 % en quatre ans mais la construction privée aux loyers excessifs a été favorisée.

EDUCATION NATIONALE. — Le grand principe républicain de la laïcité a été bafoué.

Misère des locaux, misère des maîtres, enseignement au rabais.

Volonté manifeste des Gouvernements U.N.R. de saboter l'Enseignement public à tous les degrés. L'avenir des élites de notre pays est gravement compromis.

SEPT ministres de l'Education nationale se sont succédé depuis 1958. Chacun avait son projet de Réforme, sûr moyen de tout désorganiser.

L'AUTOMOBILISTE taillable à merci, verse des milliards à l'Etat sous forme de multiples redevances pour les travaux routiers. Mais là aussi il y a détournement des ressources et le Fonds National routier se voit dépossédé des trois quarts de ses crédits.

DANS LE DOMAINE DE LA FISCALITE : c'est depuis quatre ans le **REGIME DES PRIVILEGIES.**

Dès 1958 la législation a commencé par l'octroi de nouveaux privilèges aux Sociétés et l'amnistie aux fraudeurs et spéculateurs, pour les devises.

Les salariés payant les deux tiers de l'impôt, ce sont eux qui ont supporté les nouvelles charges accrues de 50 %.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous avez le 18 novembre l'occasion de manifester votre mécontentement contre des Gouvernements qui n'ont gouverné que contraints et forcés, devant la colère populaire des grèves et des barrages paysans.

Ce ne sont pas les mesures démagogiques de dernière heure qui vont rallier les fonctionnaires des secteurs privés ou nationalisés, pas plus que les ouvriers et les agriculteurs et tous les salariés victimes de la hausse du coût de la vie.

Vous protesterez contre le gaspillage des fonds publics pour les réceptions, les voyages officiels, les dépenses de l'Elysée lorsque les Anciens Combattants, les vieillards et les Travailleurs sont oubliés.

LA JEUNESSE d'aujourd'hui ne doit pas avoir un choix limité à la caserne et à la prison. Elle ne doit pas être condamnée à entrer dans la vie par la porte des deuils. Elle a droit à notre soutien efficace; elle a droit à l'instruction, au travail, au logement.

Il dépend de vous que la nouvelle Assemblée Nationale ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée. Il dépend de vous que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale. Pour répondre à ce double souci nous voulons avec le Parti Socialiste et tous les Républicains unis, assurer pendant la durée de la nouvelle Assemblée la continuité gouvernementale.

Notre programme veut :

UN SEUL GOUVERNEMENT POUR LES CINQ ANS DE LA LEGISLATURE : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le Gouvernement. En cas de crise, dissolution de l'Assemblée.

L'EQUILIBRE DES POUVOIRS : le Gouvernement gouverne, le Parlement contrôle et fait la loi que le Gouvernement applique.

Tout ceci dépend de vous, comme dépend de vous que continue la République qui se confond avec la Liberté et l'Egalité Sociale.

ELECTRICES, ELECTEURS pour une République Sociale, plus humaine, plus juste. Pour la Paix, pour la Jeunesse, avenir de la Nation.

Vous m'accorderez votre confiance.

VU : Le Candidat.

André REY

Professeur de l'Université à Toulouse,
Maire et Conseiller Général de Fronton,
Prisonnier de Guerre Evadé - Médaille de la Résistance,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Administrateur du Marché-Gare de Lalande.

SUPPLEANT EVENTUEL :

Paul RICHÉ

Combattant Volontaire de la Résistance,
Médaille de la Résistance,
Conseiller Technique du Maire de Toulouse.

Imprimerie du Commerce — Toulouse